

VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

Une projection de
«*Ça fait mal*» à l'Al-
liance française
de Moroni



3 QUESTIONS À YASSER SAID MCHANGAMA

«Nous voulons pré-
senter une équipe
compétitive aux
Jioi 2027»

ALLAITEMENT MATERNEL

Des progrès
encore
insuffisants

42^e année

Al-watwan

LE PREMIER JOURNAL DES COMORES.

N° 5488 du Mercredi 12 Août 2026 / 28 Swafar 1448 h
Directeur de publication : Karimou Abdoulwahabi

SECTEUR AGRICOLE

Un examen de la revue annuelle

Les acteurs se sont mobilisés pour faire le point sur le secteur de la sécurité alimentaire, de la nutrition et du développement agricole durable avec l'idée d'évaluer les réalisations de 2025 et d'améliorer le suivi des programmes.

La Revue annuelle conjointe (Rac) 2025 du secteur de la sécurité alimentaire, de la nutrition et du développement agricole durable a officiellement débuté hier mardi 11 août à l'hôtel Le Retaj de Moroni. Pendant trois jours, les acteurs du secteur agricole vont examiner les programmes prévus, les réalisations enregistrées et les améliorations à apporter. La cérémonie d'ouverture a réuni notamment le ministre de l'Agriculture, Daniel Ali Bandar, le gouverneur de l'île autonome de Ngazidja, Ibrahim Mze, ainsi que le représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et chef de file des partenaires techniques et financiers du secteur agricole, Luca Monge Roffarello.



GESTION NUMÉRIQUE DES MÉDIAS AUDIOVISUELS

Des professionnels africains
en formation en Chine

PROCESSUS ÉLECTORAUX DANS L'Océan Indien

Clap de fin pour le séminaire
régional sur le cycle électoral

La Chine et cinq pays africains, dont les Comores, ont lancé jeudi dernier un séminaire de 21 jours sur la gestion numérique de la radio-télévision, pour renforcer leur coopération face aux défis du virage technologique.

Ibrahim Msaidie Mairat

La cérémonie d'ouverture du Séminaire sur la gestion et l'exploitation numériques de la radiodiffusion et de la télévision pour les pays africains s'est tenue jeudi 7 août au Centre des conférences Huanghe Jingdu, à Tiantongyuan, en présence de délégations venues de plusieurs pays du continent (Comores, République centrafricaine, Côte d'Ivoire, Mauritanie et Ile Maurice). Pendant 21 jours, ingénieurs du son, responsables des ressources humaines des médias, chefs de service de maintenance, journalistes, directeurs d'information, animateurs, attachés d'administration et ingénieurs en communication venus d'Afrique vont plancher sur les défis et opportunités du virage numérique. Objectif : mieux comprendre les politiques, les technologies et les modèles de gestion qui façonnent aujourd'hui le paysage audiovisuel chinois, et en tirer des enseignements pour leurs propres structures. La cérémonie a débuté par les discours des responsables du séminaire, en présence de la directrice générale de la coopération internationale de l'Administration nationale de la radio et de la télévision Nrta, Zhou Jihong, et du directeur général adjoint de la Sarl de Coopération économique et technique internationale de radiodiffusion et télévision de Chine, He Dongbo.

GESTION NUMÉRIQUE DES MÉDIAS AUDIOVISUELS

Des professionnels africains en formation en Chine



La directrice générale, Zhou Jihong, a souhaité la bienvenue aux participants, en rappelant que la Chine et les pays africains partagent des intérêts communs et un destin solidaire. « Depuis longtemps, nous entretenons une tradition de sincérité et d'amitié. Dans le cadre du Forum sur la coopération sino-africaine (Focac), notre coopération s'est renforcée, et nos relations amicales n'ont cessé de s'améliorer », a-t-elle souligné. Elle a également insisté sur le rôle essentiel de la radio, de la télévision et de l'audiovisuel en ligne. « Ces médias constituent un lien puissant pour rapprocher les cœurs et favoriser le dialogue entre nos civilisations », a-t-elle dit. Depuis 2012, l'administration chinoise a créé le Forum de coopération médiatique Chine-Afrique, dont six sessions ont déjà eu lieu. Ces rencontres ont permis des échanges de programmes, des coopérations techniques et des formations, et rapproché un peu plus chaque jour les peuples africains et chinois.

Elle a rappelé que l'année 2026 marque le début du 15^e Plan quinquennal chinois, une période clé pour la transformation du secteur vers l'ultra-haute définition, l'intelligence artificielle, la modernisation des systèmes médiatiques et la régulation de l'audiovisuel en ligne. « Dans ce processus, nous sommes prêts à travailler main dans la main avec nos collègues africains pour échanger nos expériences et explorer de nouvelles voies de développement à l'ère numérique », a-t-elle ajouté. Elle a profité de l'occasion pour inviter les participants à la 7^e session du Forum de coopération médiatique, qui se tiendra à Pékin du 19 au 21 août prochains, avec la participation de 21 ministres et 12 vice-ministres africains, ainsi que de hauts professionnels des médias. Le thème est « Partager de nouvelles opportunités de développement, créer ensemble un nouvel avenir audiovisuel », avec trois axes majeurs : la promotion des échanges

populaires sino-africains, le développement commercial bilatéral et la jeunesse. Le directeur général adjoint, He Dongbo, a exprimé sa joie d'accueillir des séminaristes venus de si loin. « Bien que des milliers de kilomètres nous séparent, nos relations remontent à des temps très anciens », a-t-il déclaré. Il a souligné que, dans un contexte de mondialisation numérique, la transformation de la radiodiffusion et l'amélioration de la gestion des médias sont des défis communs auxquels la Chine et l'Afrique doivent répondre ensemble. Ce séminaire de 21 jours, organisé par Cbic, acteur majeur de la communication internationale chinoise, ne se limitera pas à des cours théoriques à Pékin. « Les participants effectueront également des visites de terrain à Changsha et à Shaoshan, dans la province du Hunan, où ils pourront observer sur place la vitalité technologique et l'innovation audiovisuelle chinoises. Le numérique transforme le monde. Notre coopération ne se réduit pas à un transfert de technologie. elle est un enrichissement mutuel des civilisations et un partage de bénéfices », a-t-il insisté. Il a conclu en s'adressant directement aux participants : « Vous êtes les piliers du développement de vos médias nationaux. Je vous souhaite un séminaire fructueux, un séjour enrichissant et des moments de partage chaleureux. » La cérémonie s'est poursuivie avec un premier cours magistral de la directrice générale de la coopération internationale de la Nrta, qui a présenté les grandes lignes du développement de la radio-télévision chinoise, ouvrant ainsi les travaux.

ALLAITEMENT MATERNEL : des progrès encore insuffisants

Face à la baisse du taux d'allaitement maternel au profit de l'allaitement mixte, les spécialistes appellent à un changement de mentalité.

Par A. S. Natidja

En marge du lancement de la Semaine de l'allaitement maternel aux Comores, vendredi dernier, les données de l'enquête Mics 2022 ont été rappelées. Elles montrent que seuls 31 % des nouveau-nés sont mis au sein dans l'heure qui suit leur naissance, malgré un recours élevé à une assistance qualifiée lors de l'accouchement. Le taux d'allaitement maternel exclusif est, quant à lui, passé de 12 % en 2012 à 22 % en 2022. Dans un entretien accordé à Al-watwan, la sage-femme d'État Hachimia Dada estime que « ce taux de 22 % reste particulièrement faible au regard des avancées enregistrées ces dernières années et de l'accompagnement assuré par les professionnelles de santé ». Elle regrette notamment que « certaines femmes privilégient l'allaitement mixte à l'allaitement



exclusif», en estimant que le lait maternel ne suffirait pas à nourrir leur enfant. « Pourtant, le lait maternel suffit lui-même à nourrir l'enfant », explique-t-elle. Selon la sage-femme, l'amélioration de la pratique

passé d'abord par une sensibilisation des femmes enceintes, notamment sur la préparation à l'allaitement avant l'accouchement et sur les mesures susceptibles de favoriser la montée de lait. Elle estime également nécessaire d'informer les futures mères sur les risques liés au recours précoce à l'allaitement mixte. Le pédiatre Zoubert Boinaidi insiste, lui aussi, sur l'importance de l'allaitement exclusif durant les six premiers mois. « Un nourrisson qui n'est pas allaité exclusivement au sein pendant les six premiers mois est exposé à un risque beaucoup plus élevé de maladies infectieuses, de retard de croissance et même de mortalité », explique-t-il. Selon lui, certaines données indiquent que le risque de décès peut être jusqu'à 14 fois supérieur chez les enfants qui ne bénéficient pas d'un allaitement maternel optimal. Le spécialiste rappelle par ailleurs les propriétés protectrices du colostrum,

premier lait produit durant les premiers jours suivant l'accouchement. Riche en anticorps, il contribue notamment à protéger le nourrisson contre plusieurs infections, notamment respiratoires, les otites et les maladies diarrhéiques. « Il est donc le premier vaccin de l'enfant », affirme le pédiatre. L'absence d'allaitement exclusif peut également, selon lui, favoriser les retards de croissance, les troubles du développement psychomoteur et, à plus long terme, le surpoids, l'obésité et le diabète. Certains enfants peuvent aussi être davantage exposés aux allergies, notamment lorsqu'ils présentent des antécédents familiaux d'atopie. Concernant le niveau faible de la mise au sein dans l'heure suivant la naissance, qui ne concerne que 31 % des nouveau-nés, le docteur Boinaidi évoque plusieurs facteurs. Les soins de routine, tels que l'aspiration, l'administration de vitamine K1 et les mensurations du nouveau-né (poids, taille et périmètre crânien) peuvent retarder la première mise au sein. Il cite également l'absence de protocole standardisé sur la mise au sein précoce au niveau communautaire ainsi que les accouchements par césarienne parmi les obstacles à cette pratique.

REVUE ANNUELLE DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

“69 % des financements” exécutés, mais seulement “46 % des indicateurs atteints”

La Revue annuelle conjointe du secteur de la sécurité alimentaire, de la nutrition et du développement agricole durable s'est ouverte mardi à Moroni. Les échanges doivent permettre d'évaluer les réalisations de 2025 et d'améliorer le suivi des programmes.

Par Dahalani Mohamed

La Revue annuelle conjointe (Rac) 2025 du secteur de la sécurité alimentaire, de la nutrition et du développement agricole durable a officiellement débuté hier mardi 11 août à l'hôtel Le Retaj de Moroni. Pendant trois jours, les acteurs du secteur agricole vont examiner les programmes prévus, les réalisations enregistrées et les améliorations à apporter.

La cérémonie d'ouverture a réuni notamment le ministre de l'Agriculture, Daniel Ali Bandar, le gouverneur de l'île autonome de Ngazidja, Ibrahim Mze Mohamed, ainsi que le représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et chef de file des



partenaires techniques et financiers du secteur agricole, Luca Monge Roffarello. Des secrétaires généraux, des directeurs généraux, techniciens et agents des services ministériels participent également aux travaux. Pour Luca Monge Roffarello, cette revue ne doit pas se limiter à un exercice de bilan. «Une revue sectorielle prend tout son sens lorsqu'elle nous permet d'examiner avec lucidité ce qui a été prévu, ce qui a été effectivement réalisé et surtout ce qui doit être amélioré collectivement», a-t-il déclaré. Le

représentant du Pnud a indiqué que les résultats enregistrés en 2025 témoignent “d'avancées importantes”, tout en faisant ressortir “des marges de progression”. Le taux global d'exécution financière des projets du secteur s'élève à 69 %, soit près de 18 millions de dollars sur les 26 millions programmés. Toutefois, seuls 46 % des indicateurs programmés ont été atteints. Le ministre de l'Agriculture, Daniel Ali Bandar, s'est félicité de la mobilisation des différents acteurs et des résultats obtenus. Il a toutefois appelé à tirer des conclusions

opérationnelles des travaux. Selon lui, la Rac ne doit pas aboutir à une nouvelle liste de recommandations venant s'ajouter aux précédentes. Chaque recommandation stratégique doit plutôt être assortie d'un responsable, d'une échéance, d'un résultat attendu et d'un mécanisme de suivi-évaluation. De son côté, le gouverneur de Ngazidja, Ibrahim Mze Mohamed, a rappelé le rôle central de l'agriculture dans l'économie nationale. «Le secteur agricole est une des ressources de revenu pour la population comorienne. Elle assure notre croissance et nos exportations», a-t-il soutenu.

Ibrahim Mze Mohamed a également rappelé que l'organisation de cette revue s'inscrit dans une nouvelle approche de gouvernance. La première Rac du secteur agricole, organisée l'année précédente, avait marqué, selon lui, «une nouvelle manière de gouverner fondée sur la transparence, la redevabilité, le dialogue et la recherche collective des résultats».

Les trois jours de travaux doivent ainsi permettre aux participants d'identifier les forces et les faiblesses du secteur, et de voir comment renforcer la coordination institutionnelle et améliorer le suivi des investissements publics■

PROCESSUS ÉLECTORAUX DANS L'OCÉAN INDIEN

Clap de fin pour le séminaire régional sur le cycle électoral

Renforcer l'indépendance et les moyens des organes de gestion des élections, garantir leur autonomie administrative, renforcer le dialogue avec les partis politiques et la société civile sont, entre autres, des recommandations faites à l'issue du séminaire régional sur l'évaluation du cycle électoral 2023-2025 qui a pris fin jeudi 16 avril à Moroni.

Par Maoulida Mbaé

Organisé à l'hôtel Le Retaj, le séminaire a réuni les présidents, directeurs généraux et experts des organes de gestion des élections des États membres de la Commission de l'Océan indien (Coi). Les participants ont procédé à un état des lieux comparatif des législations électorales. Ils ont alors identifié «plusieurs pistes de réformes» destinées à renforcer la transparence, la crédibilité et le caractère inclusif des processus électoraux dans la région.

L'un des principaux résultats de la rencontre a été la désignation de la Commission électorale des Seychelles pour assurer la présidence et la gouvernance du REOI en 2027. A en croire les séminaristes, cette décision traduit la confiance accordée aux Seychelles par les organes de gestion des élections présents à Moroni et vient conforter la dynamique de coopération régionale engagée entre les pays de l'Océan indien. Au terme des discussions, les participants ont formulé plusieurs recommandations destinées à accompagner les réformes



électorales dans leurs pays respectifs. La première porte sur le renforcement de l'indépendance et des moyens des organes de gestion des élections. Les participants ont notamment insisté sur la nécessité «de garantir leur autonomie administrative, financière et juridique afin de préserver leur impartialité».

Vers des standards électoraux régionaux renforcés

Les participants ont présenté la transparence et la crédibilité du processus électoral comme des priorités. Les échanges ont mis en avant l'intérêt «d'harmoniser les procédures relatives au recensement, au vote, au dépouillement et à la publication des résultats, tout en favorisant l'utilisation de technologies fiables, sécurisées et traçables».

Les séminaristes ont, par ailleurs, appelé à consolider la confiance des citoyens grâce à une communication électorale plus claire

avant, pendant et après les scrutins. Le renforcement du dialogue avec les partis politiques et la société civile figure également parmi les pistes retenues. Autre recommandation majeure : institutionnaliser le dialogue entre les gouvernements et les partis de l'opposition. Les participants préconisent la mise en place de cadres permanents de concertation permettant de prévenir les tensions, de favoriser le caractère inclusif des réformes et de construire un consensus national autour des processus électoraux. La rencontre a également placé l'accent sur la nécessité de promouvoir des élections apaisées, notamment à travers un meilleur encadrement du financement des partis politiques, mais aussi en luttant contre la désinformation et en renforçant les mécanismes de médiation électorale. Enfin, les participants souhaitent accroître la participation des femmes et des jeunes aux responsabilités politiques. Parmi les mesures évoquées figurent les quotas, le financement dédié aux candida-

tures féminines et des jeunes, ainsi que des programmes de formation et de mentorat destinés à faciliter leur accès aux instances de décision. Pour les séminaristes, la mise en œuvre de ces recommandations pourrait produire plusieurs effets positifs pour les pays de l'Océan indien, notamment le renforcement de la légitimité des institutions grâce à des élections plus transparentes et crédibles, la contribution à la stabilité politique par un dialogue accru entre les acteurs. Ces recommandations vont en outre favoriser une meilleure représentativité grâce à la participation des femmes et des jeunes, mais aussi renforcer la coopération régionale par le partage et l'harmonisation des bonnes pratiques.

L'assistance a affichée l'ambition de permettre aux États membres du REOI d'élever progressivement leurs standards démocratiques à l'horizon 2030.

En tout cas, le directeur général des Élections aux Comores, Mbaé Toimimou, a, à l'occasion, adressé ses remerciements à l'ensemble des participants pour leur contribution aux échanges et pour la richesse des idées formulées durant les deux jours de travaux. Il a ainsi souligné que les recommandations issues de l'atelier pourront contribuer à alimenter la réflexion sur la réforme du cadre légal électoral aux Comores. Les participants ont pris un engagement commun de transformer les recommandations adoptées en actions concrètes dans les différents pays membres, avec l'appui de la commission de l'Océan indien (Coi) et de l'agence française de développement (Afd), dans le cadre du projet Gps (Gouvernance, paix et stabilité)■

DIASPORA ET MOBILITÉ

L'Unacof plaide pour une meilleure organisation des transports

La cherté des billets, les difficultés liées aux bagages et le traitement des voyageurs ont été au cœur d'un atelier ayant réuni associations, agences, institutions et société civile aux Comores.

Par Nakib Issa

La cherté des billets d'avion et de transport maritime, les difficultés liées à la gestion des bagages et les conditions de voyage de la diaspora ont dominé les échanges lors d'un atelier organisé mardi 04 août à l'École de santé par l'Union des associations comoriennes de France (Unacof).

La rencontre a réuni des représentants des institutions publiques, de la société civile, du monde de la recherche ainsi que des agences de voyage. Elle s'inscrit dans un programme financé par l'Agence française de développement (Afd), mis en œuvre par Expertise France et le Forum des organisations de solidarité internationale issues des migrations (Forim). Le programme, déployé dans six pays africains, vise à mieux valoriser les contributions des mobilités humaines et à formuler des recommandations en faveur d'une



politique migratoire plus juste. Aux Comores, les participants ont notamment cherché à identifier les difficultés rencontrées par les voyageurs et la diaspora, en vue de soumettre des propositions au gouvernement.

«Les membres de la société civile ne sont pas là pour une expertise technique sur le transport aérien. Les professionnels et les institutions vont apporter des explications techniques afin d'identifier les difficultés les plus importantes pour les citoyens», a expliqué Ibrahim Abdiallah, président de l'Unacof. Selon lui, les discussions doivent également permettre de renforcer la coopération régionale sur les

politiques migratoires, notamment avec des pays comme le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Guinée et Madagascar. Il a particulièrement insisté sur les conditions de voyage, le traitement des passagers et la gestion des bagages.

Les représentants des agences de voyage ont, de leur côté, fait état de difficultés dans leurs relations avec certaines compagnies aériennes. Abdallah Mariama, gérante de l'agence Abdoulhadj Travel, a notamment évoqué les problèmes de communication et de gestion des bagages. «Nous ne sommes pas concernés par la confirmation des billets, nous dépendons toujours des compagnies. C'est une faille qui montre

cette forte dépendance», a-t-elle déclaré. Face aux critiques sur le niveau des tarifs, Mouhoussine Ahamada Hanifa a expliqué que le mois d'août, correspondant à la période des vacances, connaît une forte demande, laquelle entraîne une hausse des tarifs. Elle a également appelé les voyageurs à vérifier les conditions liées à leur billet avant l'achat, tout en estimant qu'une réflexion plus large devait être engagée sur la réglementation des horaires d'atterrissage et de décollage afin de faciliter la desserte.

Recommandations

Abdoul Ahmed, responsable du comptoir d'Ethiopian Airlines, a pour sa part précisé que certaines opérations, notamment la surveillance des enfants après l'atterrissage et la gestion des bagages, relèvent des partenaires chargés de ces services. Il a néanmoins reconnu que les réclamations en cas de perte de bagages restent légitimes.

Les échanges ont finalement débouché sur une restitution portant sur plusieurs problématiques : le rôle des institutions publiques, la consultation en matière de visas, les conditions de voyage, la régulation des prix, le rôle de la diaspora ainsi que le coût des liaisons interîles et régionales■

Connexion partout et pour tous aux Comores

COMORES TELECOM

1 an d'écolage

3 gagnants tirés au sort!

(Université, Lycée, Collège, Primaire)

Rechargez

5000 KMF

Tentez de gagner!

Période du 10 août au 10 sept

@comorestelecom

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE ET DE MISE EN LIQUIDATION AMIABLE

Par Assemblée du 18 juin 2026, il a été décidé la dissolution anticipée de :

COMPAGNIE MINIERE DES COMORES SA Société anonyme au capital de 8.000.000 FC Immatriculée au RCCM de MORONI sous le numéro 6772-B-15 Moroni Itsambouni - COMORES et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel à compter du même jour.

A été nommé en qualité de liquidateur de la Société dissoute : Monsieur Jérôme Lesaffre, à qui il a été conféré les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.

Toutefois,

- sauf consentement unanime des actionnaires, la cession de tout ou partie de l'actif à une personne ayant eu dans la Société la qualité d'administrateur, de directeur général ou de Commissaire aux Comptes ne pourra avoir lieu qu'avec l'autorisation du Tribunal de commerce, le liquidateur et le Commissaire aux Comptes, dûment entendus ; - -

- la cession globale de l'actif de la Société ou l'apport de l'actif à une autre société, notamment par voie de fusion, ne pourra être consentie sans obtenir l'autorisation d'actionnaires délibérant aux conditions de quorum et de majorité prévues pour les assemblées extraordinaires ;

- le liquidateur ne pourra céder tout ou partie de l'actif à lui-même, à son conjoint, ses descendants ou ses ascendants ou à ses employés, leur conjoint, descendants ou ascendants.

Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du siège social. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés, en annexe, au RCCM du greffe du Tribunal de commerce de Moroni.

Le liquidateur.

VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

“Une société qui regarde ses plaies est une société qui commence à guérir”

Le film documentaire «Ça fait mal», projeté jeudi dernier, a le mérite d'avoir fait témoigner des femmes victimes de violences sexuelles intrafamiliales mais pas seulement. Des témoignages édifiants difficilement supportables.

Par Faïza Soulé Youssouf

Au début de la projection, le silence s'est installé. A l'écran, une main qui essuie nerveusement un nez qui coule. Le silence, lui, est entrecoupé par ses reniflements. L'on devine une enfant qui pleure. Les cœurs se serrent. On est en plein dans le film «Ça fait mal», consacré aux violences basées sur le genre. La projection se déroule l'après-midi du jeudi 6 août dans la salle de spectacle de l'Alliance française de Moroni. La séance est vécue comme «un mal nécessaire», parce que les violences sont restées trop longtemps en terre comorienne une réalité silencieuse. Mais avant, Gorka Gamarra, l'un des réalisateurs (avec Jose Cendon, lauréat du World Press Photo) a eu une «pensée pour les victimes qui ont beaucoup contribué à la réalisation du documentaire».

Les témoignages des victimes, toutes des jeunes filles, sont durs à entendre. Aucune ne témoigne à visage découvert. L'une d'elle dit toute son incompréhension concernant l'inceste qu'elle a subi.

La honte doit changer de camp

Elle a été violée par son père. «Lui vit sa vie, moi je suis calomniée. Pourquoi ne l'ai-je pas empoisonné», dit-elle. Et comme si cela ne suffisait pas, «sa famille me demande de m'excuser auprès de lui». Une autre intervient ; elle avait un mari violent : «Dès que j'étais enceinte, il me battait». Et c'est ainsi qu'elle perd son bébé alors qu'elle était enceinte. «A ma troisième grossesse, il m'a répudiée».

Le documentaire est conçu, selon ses auteurs, pour «sensibiliser». Y figurent également, outre les victimes, une psy-



Le documentaire est conçu, selon ses auteurs, pour «sensibiliser». Y figurent également, outre les victimes, une psychologue, un prédicateur, un magistrat. La première dira : «90% des femmes qui viennent me consulter dans mon cabinet ont vécu au moins une violence sexuelle». Elle poursuit : «Elles ne vont pas les nommer parce que culturellement ce sont des notions qui n'existent pas». Et de donner des exemples : «Ça peut être une fille dont la jupe est soulevée par un garçon à l'école, ou une épouse contrainte par son mari à une relation sexuelle».

chologue, un prédicateur, un magistrat. La première dira : «90% des femmes qui viennent me consulter dans mon cabinet ont vécu au moins une violence sexuelle». Elle poursuit : «Elles ne vont pas les nommer parce que culturel-

ment ce sont des notions qui n'existent pas». Et de donner des exemples : «Ça peut être une fille dont la jupe est soulevée par un garçon à l'école, ou une épouse contrainte par son mari à une relation sexuelle».

Présente à la projection de ce film d'une vingtaine de minutes, Faïzat Said Bacar, responsable de l'association Bora, a dit être «profondément touchée par le courage des survivantes». «Leurs témoignages nous obligent à regarder en face la réalité des violences faites aux femmes aux Comores. C'est une étape nécessaire : les femmes de ce pays méritent mieux que le silence et le déni de leurs souffrances», a ajouté celle qui est également avocate et vice-présidente au barreau de Moroni. Le documentaire a été financé notamment par l'Union Européenne. Son chargé d'affaires, Pavlos Evangelidis, a prévenu lors de son allocution : «Ce ne sera pas forcément agréable de regarder ce film mais je pense que c'est la moindre des choses qu'on peut faire en

hommage aux victimes». «Si l'Union européenne a choisi d'accompagner ce film, c'est parce que nous croyons qu'une société qui regarde ses plaies en face est une société qui commence à guérir», a-t-il par ailleurs soutenu. La chanteuse Nawal, qui faisait partie du public, a elle-même révélé avoir été «abusée» quand elle était «enfant». «C'est parce que j'ai travaillé sur moi que je peux en parler sans pleurer», a-t-elle déclaré. «Je l'ai dit lors d'un passage à la télévision nationale, l'Ortc. Ma mère avait alors soutenu que je m'étais déshonorée». L'artiste ne s'est pas pour autant laissée démonter parce que la honte doit changer de camp et pour elle, c'est déjà le cas. Il pourrait être reproché à ce documentaire d'avoir fait l'impasse sur l'analyse systémique des violences basées sur le genre. «Il faut maintenant interroger et faire évoluer les normes sociales qui favorisent ces violences, réduisent les victimes au silence et protègent leurs agresseurs», a conclu l'avocate■





VOYAGER AVEC ROYAL AIR

C'est choisir le confort et la sérénité

MORONI
MUTSAMUDU
FOMBONI



2 vols par jour : Anjouan

1 vol par jour : Mohéli

Tel: 323 69 20 / 355 75 49 / 369 38 74
info@royalairsarl.com



UNION DES COMORES
Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement,
de la Recherche Scientifique, de la Formation et
l'Insertion Professionnelle



PROJET REHEMA
Renforcement de l'Éducation pour améliorer les
Résultats en Matière de Capital Humain
« P-507220 »

ADDENDUM AU DOSSIER DE LA DEMANDE DE COTATION

DCT/02/PREMCH/26/CN

Date de Publication : 12 Août 2026

- Il est porté à la Connaissance des Entrepreneurs que :
- 1) La date de dépôt des offres pour l'appel d'offres lancé le 29 Juillet 2026 relatif aux «**Travaux de réhabilitation du local du Responsable insulaire du PREMCH à Mohéli**» est prorogée jusqu'à vendredi 14 Août 2026 à 10 heures 00. L'ouverture des plis est prévue le même jour à 10 heures 00 mn.
Les dossiers seront déposés à la Coordination Nationale du PFSS-RRC à Moroni-Mboueni, derrière l'école primaire, à côté de l'école privée Avenir.

2) Certaines modifications sont apportées dans la demande de cotation (voir le tableau ci-dessous) notamment :

DEVIS DESCRIPTIF
BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES
DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

Pour toute information, consulter le site : pfss-comores.org

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Les prix unitaires comprennent la fourniture, le transport, la main-d'œuvre, l'outillage, les protections, les essais, le nettoyage et toutes les sujétions nécessaires à l'exécution complète des prestations décrites. Les dimensions seront vérifiées sur site et les matériaux, couleurs et échantillons soumis à l'approbation du Maître d'œuvre.

Designation des tâches et prix unitaires en lettres	Prix unitaire en chiffres
0. INSTALLATION ET TRAVAUX GÉNÉRAUX	
0.1- INSTALLATION ET REPLI DE CHANTIER Ce prix rémunère, au forfait, l'exécution complète de la prestation suivante : Installation, entretien puis repli des installations provisoires : amenée et repli du personnel et du matériel, baraque et bureau de chantier, magasin de stockage, panneau de chantier, balisage et sécurisation des zones de travail. En fin de travaux : nettoyage complet, enlèvement des installations provisoires et des déchets, évacuation vers une décharge autorisée et remise en état des emprises. <i>Localisation : Ensemble du chantier.</i> Le forfait : francs comoriens.	KMF
0.2- REVISION GENERALE DU RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU Ce prix rémunère, au forfait, l'exécution complète de la prestation suivante : Diagnostic du réseau existant, fourniture des pièces nécessaires, réparation ou remplacement des éléments défectueux, essais de pression et d'étanchéité, rinçage et remise en service, y compris toutes sujétions. <i>Localisation : Bâtiment principal de l'ORC.</i> Le forfait : francs comoriens.	KMF
0.3- REVISION GENERALE DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE Ce prix rémunère, au forfait, l'exécution complète de la prestation suivante : Diagnostic de l'installation, vérification du tableau, des protections, circuits, prises, interrupteurs, luminaires et mise à la terre ; remplacement des éléments défectueux, essais de fonctionnement et remise en service conformément aux règles de sécurité. <i>Localisation : Bâtiment principal de l'ORC.</i> Le forfait : francs comoriens.	KMF

0.4- ÉLAGAGE PARTIEL D'ARBRE Ce prix rémunère, au forfait, l'exécution complète de la prestation suivante : Élagage contrôlé des branches gênantes ou dangereuses, ramassage, chargement et évacuation des déchets verts vers un lieu autorisé, avec protection des personnes et des ouvrages existants. <i>Localisation : Abords du bâtiment.</i> Le forfait : francs comoriens.	KMF
0.5- DEMOLITIONS ET DEPOSES DIVERSES Ce prix rémunère, au forfait, l'exécution complète de la prestation suivante : Dépose ou démolition soignée des tôles, faux plafonds, carreaux et éléments en béton indiqués par le maître d'œuvre, y compris tri, chargement, évacuation des gravats et nettoyage des supports. <i>Localisation : Bâtiment.</i> Le forfait : francs comoriens.	KMF
1. RÉCUPÉRATION ET STOCKAGE DES EAUX PLUVIALES	
1.1- DESCENTE D'EAUX PLUVIALES EN PVC Ø 100 MM Ce prix rémunère, au mètre linéaire, l'exécution complète de la prestation suivante : Fourniture et pose de tuyaux PVC Ø 100 mm pour la collecte des eaux de toiture, y compris coudes, culottes, raccords, colliers de fixation, raccordement aux citernes, essais et toutes sujétions. <i>Localisation : Bâtiment.</i> Le mètre linéaire : francs comoriens.	KMF
1.2- RÉSERVOIR PLASTIQUE DE STOCKAGE DE 5 000 LITRES Ce prix rémunère, à l'unité, l'exécution complète de la prestation suivante : Fourniture, transport et installation d'un réservoir en polyéthylène de 5 000 L, y compris socle stable, raccords, vanne d'arrêt, trop-plein, vidange et accessoires nécessaires à son fonctionnement. <i>Localisation : Bâtiment.</i> L'unité : francs comoriens.	KMF
1.3- POMPE ET ACCESSOIRES Ce prix rémunère, à l'unité, l'exécution complète de la prestation suivante : Fourniture, pose et mise en service d'une pompe adaptée aux besoins, y compris raccords hydrauliques et électriques, dispositif de protection, clapet, vannes et accessoires. Les caractéristiques seront validées avant commande. <i>Localisation : Bâtiment.</i> L'unité : francs comoriens.	KMF
2. COUVERTURE, TOITURE ET OUVRAGES ASSOCIÉS	
2.1- TRAITEMENT ET RÉPARATION DES FISSURES Ce prix rémunère, au forfait, l'exécution complète de la prestation suivante : Ouverture, dépoussiérage et traitement des fissures des murs, par un procédé adapté à leur nature ; rebouchage, finition et reprise locale des revêtements, y compris toutes sujétions. <i>Localisation : Toiture et bâtiment.</i> Le forfait : francs comoriens.	KMF
2.2- CLAUSTRAS Ce prix rémunère, au mètre carré, l'exécution complète de la prestation suivante : Fourniture et pose de claustras conformes au modèle approuvé, y compris ossature, ancrages, scellements, alignement et finitions. <i>Localisation : Toiture.</i> Le mètre carré : francs comoriens.	KMF
2.3- POTEAUX ET POUTRES EN BÉTON ARMÉ Ce prix rémunère, au mètre cube, l'exécution complète de la prestation suivante : Réalisation des poteaux et poutres suivant plans et prescriptions techniques : coffrage, ferrailage, béton, vibration, cure, décoffrage et toutes sujétions. <i>Localisation : Toiture.</i> Le mètre cube : francs comoriens.	KMF
2.4- DALLE EN BÉTON ARMÉ Ce prix rémunère, au mètre cube, l'exécution complète de la prestation suivante : Réalisation d'une dalle en béton armé suivant plans : étalement, coffrage, armatures, bétonnage, vibration, cure et finitions, y compris réservations. <i>Localisation : Toiture.</i> Le mètre cube : francs comoriens.	KMF



4.13- CLOISON VITREE DE SEPARATION Ce prix rémunère, au mètre carré, l'exécution complète de la prestation suivante : Fourniture et pose d'une séparation vitrée de sécurité sur profils aluminium, y compris ancrages, joints d'étanchéité et accessoires. Localisation : Toilette du Responsable. Le mètre carré : francs comoriens.	KMF
5. SALLE DE CONFERENCE	
5.1- FAUX PLAFOND EN CONTREPLAQUE SUR OSSATURE Ce prix rémunère, au mètre carré, l'exécution complète de la prestation suivante : Fourniture et pose complète du faux plafond, y compris ossature traitée, rives, gorges, trappes, découpes, joints, fixations et finitions. Localisation : Salle de conférence. Le mètre carré : francs comoriens.	KMF
5.2- PEINTURE DU FAUX PLAFOND ET DES MURS Ce prix rémunère, au mètre carré, l'exécution complète de la prestation suivante : Préparation complète, impression et deux couches de finition de teinte approuvée, y compris protections, échafaudages et nettoyage. Localisation : Salle de conférence. Le mètre carré : francs comoriens.	KMF
5.3- PORTE DOUBLE EN BOIS DE 1,60 × 2,10 M Ce prix rémunère, à l'unité, l'exécution complète de la prestation suivante : Fourniture et pose d'une porte double en bois traité, y compris huisserie, paumelles renforcées, serrure, poignées, verrous, butées, réglages et finition. Localisation : Salle de conférence. L'unité : francs comoriens.	KMF
5.4- CLIMATISEUR SPLIT DE 18 000 BTU/H Ce prix rémunère, à l'unité, l'exécution complète de la prestation suivante : Fourniture, pose et mise en service complète d'un climatiseur split <i>inverter</i>, avec accessoires, évacuation des condensats et protection électrique dédiée. La capacité définitive sera confirmée par bilan thermique. Localisation : Salle de conférence. L'unité : francs comoriens.	KMF

3QUESTIONS À YASSER SAID MCHANGAMA

«Nous voulons présenter une équipe compétitive aux Jioi 2027»

Le secrétaire général de la fédération de badminton lance la préparation de «Comores 2027» par la formation des entraîneurs, des athlètes et des officiels

Propos recueillis par
Eli-Dine-Djouma

Vos attentes sur votre récente formation à Moroni sont atteintes?

Cette formation représente une étape essentielle dans notre stratégie de développement du badminton aux Comores.

Notre principal objectif a été de faire acquérir à nos entraîneurs les compétences et les connaissances nécessaires afin qu'ils puissent encadrer nos athlètes selon les standards internationaux.

Nous souhaitons également créer un noyau de techniciens qualifiés capables de transmettre leurs connaissances sur l'ensemble des îles et de contribuer durablement à la structuration de notre discipline.

Qu'elle sera la suite de cette formation?

Il faut savoir que cette étape n'a été qu'un point de départ. Avec le soutien des instances comme la fédération internationale (Bwf), la confédération continentale (Bca) et le comité national olympique (Cosic), le ministère des Sports et d'autres partenaires potentiels, nous allons assurer un suivi des entraîneurs formés, organiser des stages de perfectionnement, notamment l'organisation de la formation Niveau 1, ici aux Comores, et développer davantage le badminton en milieu scolaire.

Nous projetons également d'accompagner les clubs dans la mise en œuvre des acquis. Nous allons aussi continuer à faire de la détection des jeunes talents et un renforcement de notre réseau technique afin de construire une



L'administrateur de la Fcbad, Yasser Said Mchangama. Objectif : Comores 2027. Le 2 mai 2026 à Moroni (Cosic)

base solide pour les années à venir.

Quelle est votre stratégie de préparation du badminton pour les Jeux des îles 2027?

Notre préparation repose sur une vision à long terme.

Nous travaillons, simultanément, sur le développement des athlètes, la forma-

tion des entraîneurs, l'amélioration de l'encadrement technique et la multiplication des compétitions nationales. Nous souhaitons, par ailleurs, offrir davantage d'opportunités d'entraînements et d'échanges internationaux afin que nos joueurs acquièrent l'expérience nécessaire. L'objectif est d'arriver aux jeux des îles 2027 avec une équipe compétitive qui va dignement représenter les couleurs nationales.

Nous espérons présenter, lors des prochains Jeux des îles, une équipe qui démontrera les progrès accomplis par notre fédération ■

«Nous souhaitons offrir davantage d'opportunités d'entraînements et d'échanges internationaux afin que nos joueurs acquièrent l'expérience nécessaire.

L'objectif est d'arriver aux jeux des îles 2027 avec une équipe compétitive qui va dignement représenter les couleurs nationales. Nous espérons présenter, lors des prochains Jeux des îles, une équipe qui démontrera les progrès accomplis par notre fédération»

Brève

La Confédération continentale de football (Caf) lancera, du 10 au 14 août prochain, des missions d'inspection de certains stades de ses pays membres. Le ministère comorien des Sports aspire faire programmer l'inspection du Stade Maluzini.

L'actuelle plus grande installation sportive du pays avait été homologuée en août 2025 en Catégorie 2 par la Caf et déclarée apte à abriter les matchs de clubs des tours préliminaires des compétitions continentales.

Les travaux de réhabilitation du

Stade de Maluzini se poursuivent, notamment l'entretien de la pelouse. Avec le concours de la fédération, le ministère des Sports multiplie les efforts afin que l'équipe nationale puisse y disputer, entre le 21 septembre et le 6 octobre prochain, la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2027, contre la Namibie.

Les Coelacanthos ont joué leur tout dernier match à domicile le 17 novembre 2025, contre la Namibie à l'occasion d'une rencontre amicale.

Edd



C'est la société Gregori international qui assure les travaux d'entretien de la pelouse du Stade Maluzini (Gregori)